

**CONSEIL MUNICIPAL
VENDREDI 25 JUIN 2021
COMPTE RENDU**

PRÉSENTS : Pascal PONCET, Emmanuelle BARLERIN, Jean Paul ROYER, Dominique VIETTI, Michel COMPAGNAT, Colette MELON, Michaël DAUSSY, Dominique SCIANDRONE, Céline VALLAS, Antoine CHAMOURET, Solange PERRIER, Clément MOISSONNIER, Urielle GONARD, Cyril EPINAT

ABSENTE EXCUSÉE : Nathalie OSSEDAT (procuration donnée à Pascal PONCET)

ABSENTS : 0

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Clément MOISSONNIER

Les comptes rendus des conseils municipaux des 21 mai et 4 juin 2021 ont été adoptés à l'unanimité.

1/PROTOCOLE D'ACCORD SIEL /COMMUNE /GROUPEMENT FORESTIER COL DE ST HOMAS

Monsieur le maire rappelle le litige opposant le Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Loire (SIEL) et le Groupement Forestier du Col St Thomas représenté par M BARNERIAS.

Celui-ci conteste notamment la position de poteaux bois support à la fibre et implantés par une entreprise mandatée par le SIEL. Ces poteaux sont implantés en long du chemin rural de « la Garde » (domaine privé de la commune). M BARNERIAS estime qu'ils sont au moins pour partie chez lui, qu'il n'a pas été prévenu et que ceux –ci gêneront l'exploitation du bois dans le futur.

Afin de régler de façon définitive et irrévocable ce litige, un protocole d'accord transactionnel est envisagé par les parties par lequel le SIEL s'engage à enfouir le réseau actuellement déployé le long du chemin rural depuis son intersection avec la route départementale RD1 jusqu'au bout de la parcelle boisée de M BARNERIAS au lieu-dit « La Garde ».

En contrepartie, le Groupement Forestier du Col St Thomas renonce à tout recours et la commune s'engage à autoriser le SIEL-TE à implanter le réseau sous l'emprise du Chemin rural et de ses dépendances dans la portion concernée par le litige.

Le conseil municipal autorise le maire, à l'unanimité, à signer le protocole d'accord transactionnel envisagé pour mettre fin au litige et à la procédure en cours au tribunal de ROANNE.

2/ PERSONNEL COMMUNAL

Emmanuelle BARLERIN dresse un point concernant les mouvements du personnel à venir :

- Départ en retraite de Marie Christine PONCET le 01 juillet 2021. Un pot de départ sera prochainement organisé par la municipalité,
- Pierrick GAUMOND de l'unité technique est retenu suite à sa candidature déposée à la Communauté de Communes du Val d'Aix et d'Isable à ST GERMAIN LAVAL. Il répondait à un avis de vacance pour traiter notamment du sujet des rivières. Il prendra ses nouvelles fonctions le 20 septembre prochain.
- Départ en retraite d'Alain DUFOUR, chef de l'unité technique le 01 janvier 2022

Des avis de vacances sont à produire et à faire paraître pour remplacer les agents.

Par ailleurs Emmanuelle BARLERIN, indique que l'unité technique accueillera une personne dans le cadre d'un travail d'intérêt général pour une durée de 70 heures à compter du 05 juillet 2021.

3/ DECISION MODIFICATIVE

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à procéder à une décision modificative par prélèvement du compte 6063 pour abonder le compte 706129.

4/ ESPACE COWORKING

Monsieur le maire informe l'assemblée municipale du projet de coworking (bureaux partagés) porté par la Communauté de Communes du Pays d'Urfé (CCPU) qui sera , dans un premier temps, développé sur la commune de « Les Salles » compte tenu de l'opportunité de locaux libres de suite puis dans un second temps à Saint Just en Chevalet, au sein soit de l'ex siège de la CCPU (quartier du Château) soit dans l'enceinte de la future Maison des Services projetée rue René Cassin . St Romain d'Urfé pourrait dans un troisième temps accueillir un troisième site de coworking.

Clément MOISSONNIER évoque également le projet évoqué en conseil communautaire d'implantation d'une start-up (7 à 8 personnes) dans les ex- locaux de la CCPU au quartier du Château.

5/ VITESSE RUE DE VICHY ET TRAVERSEE DE VILLAGE

Compte tenu des nombreuses plaintes des riverains et usagers et face à la complexité de la situation, le conseil municipal décide de provoquer une réunion avec la Gendarmerie, le Conseil Départemental et la municipalité pour étudier des solutions qui permettraient de réduire la vitesse rue de Vichy, de la Bertonnaire à la sortie du bourg du village route de Juré.

Dominique SCIANDRONE et Antoine CHAMOURET se disent intéressés pour participer à cette réunion.

6/ LIGNE 206 : ST PRIEST LA PRUGNE – ST JUST EN CHEVALET – ROANNE

Monsieur le maire donne le compte rendu du sujet abordé en Communauté de Communes du Pays d'Urfé (CCPU) relatif à la ligne de car 206 reliant St Priest la Prugne – St Just en Chevalet – Roanne Une réflexion est menée pour la rendre plus attractive avec notamment avec la création de nouveaux points d'arrêts : clinique du Renaison, Place Louis Flandre, Jules Ferry quartier de l'Arsenal, des horaires revisités, un gain de temps sur les trajets, de l'information etc...Une réunion CCPU / Région, autorité compétente, a eu lieu le 25 mai.

Dans le but d'améliorer encore le service, une billetterie serait installée au sein même du siège de la CCPU à St just.

Le maire indique qu'une prochaine réunion avec la Région aura lieu le 13 juillet 2021 pour finaliser la réflexion sur cette ligne qui devrait désormais s'appeler la ligne 21.

7/ SYNDICAT MIXTE DES MONTS DE LA MADELEINE

Pascal PONCET rappelle les « Rendez-Vous des Monts de la Madeleine » qui auront lieu cette année les 18 et 19 septembre 2021 à la « Loge des Gardes ». Il lance un appel à bénévolat pour aider à la réussite de cette manifestation notamment pour le dimanche 19 septembre.

Par ailleurs, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'acquérir un encart publicitaire à hauteur de 100.00 € afin de figurer dans l'édition 2021 de la « Gazette des Monts de la Madeleine ».

8/SYNDICAT D'INITIATIVE

Clément MOISSONNIER explique que, suite à une réunion du 14 juin 2021 de « Roannais Tourisme » relative notamment à l'intégration du volet tourisme porté par la CCPU au 1^{er} janvier 2022 et à la position de la CCPU consistant à intégrer la structure roannaise, les bénévoles du Syndicat d'Initiative ont décidé de stopper leurs actions en fin d'année.

La volonté de la CCPU est d'intégrer une structure plus importante, plus lisible, composée de professionnels du tourisme permettant le portage de projets plus conséquents de nature à donner plus d'identité au territoire. La CCPU voulait toutefois conserver une structure locale pour décliner les actions voire en porter d'autres.

Les élus chargés du tourisme auront donc à s'impliquer au sein de « Roannais Tourisme » pour leurs projets et le territoire.

« Roannais Tourisme » a aussi pour objectif de travailler avec Vichy et la Saône et Loire.

9/ ELECTIONS REGIONALES ET CANTONALES

Monsieur le maire rappelle le deuxième tour des élections Départementales et Régionales. Les plannings sont réajustés en fonction des disponibilités de chacun des élus.

10/ FRANCE SERVICES

Monsieur le maire informe l'assemblée avoir reçu un courrier de la direction régionale de la Poste informant que dans le cadre des travaux au bureau de poste de Saint Just en Chevalet qui permettront la mise en place du projet France Services, le bureau sera fermé du 2 juillet au 13 juillet inclus.

Pendant cette période les clients pourront retrouver :

- les instances lettres et colis au centre de courrier de St Just en Chevalet de 8 h 30 à 10 h du lundi au samedi (accès aux boîtes postales) ;
- l'ensemble des autres services d'affranchissements, d'opérations financières et de téléphonie seront disponibles à la Poste de Noirétable.

11/ STATIONS VERTES

L'assemblée générale des Stations Vertes de Vacances aura lieu les 6 et 7 octobre 2021 à QUILLAN dans l'AUDE. Clément MOISSONNIER délégué auprès de cette institution indique qu'il devrait s'y rendre.

12/ FETE DU LIVRE

L'Association « Lire et Faire Lire dans la Loire » organise la Fête du livre jeunesse en Pays Roannais. Cette fête du livre se déroulera du 28 juin au 3 juillet 2021 avec comme temps forts :

- Le 30 juin 2021 à 10 heures à St Just en Chevalet (salle des fêtes rue de Thiers) lectures musicales pour les enfants par Claire CLEMENT ;
- Le 03 juillet 2021 à 14 heures à Roanne (Place des Promenades) Village de lectures avec multiples stands et activités.

QUESTIONS DIVERSES

Référent FIBOIS-Aura :

Le conseil municipal désigne Michel COMPAGNAT comme référent communal auprès de l'association FIBOIS AuRa (association interprofessionnelle de la filière forêt et bois). Urielle GONARD est également intéressée par ce sujet dont elle s'occupe par ailleurs et demande à être destinataire des informations reçues en mairie de la part de FIBOIS.

Hommage à Alice ARTEIL Résistante :

Un hommage sera rendu à Alice ARTEIL le 11 novembre 2021 (date envisagée). Cette cérémonie sera portée par la FNACA, Christiane MATHEVET et Jean-Pierre EPINAT et associera les communes de St Romain d'Urfé (village natal) et St Just en Chevalet. Une plaque sera posée en son honneur sur l'immeuble Rue de France dans lequel elle a vécu. La matinée reste à organiser plus précisément entre les 2 communes.

Congrès Régional des Anciens Pompiers de Paris :

En raison de la COVID 19 le congrès régional des Anciens Pompiers de Paris a été reprogrammé le 03 octobre 2021 à Saint Just en Chevalet. Le gymnase et la salle ERA seront utilisés.

Concert ARMEL :

L'ensemble CONTRASTS se produira à l'église de St Just en Chevalet, le samedi 03 juillet 2021 à 20 heures.

Association Chapelle Notre Dame du Château :

Dominique VIETTI indique que le bureau de l'association est démissionnaire. Toutefois des personnes se sont dites intéressées pour continuer à œuvrer au sein de l'Association Notre Dame du Château. Une réunion aura lieu le 06 juillet 2021 à 20 heures en mairie pour la composition d'un nouveau bureau.

Réfection des installations électriques des bâtiments communaux :

Les travaux vont débuter prochainement par l'école, la mairie puis l'église.

Ouverture piscine municipale :

Emmanuelle BARLERIN informe l'assemblée municipale que les travaux préalables à l'ouverture de la piscine municipale sont en phase d'achèvement. (Il a fallu en urgence changer 2 pompes /de plus en plus compliqué pour trouver le matériel compte tenu de l'âge de l'installation).

9 jeunes ont été recrutés pour la saison, ils seront aidés par Delphine GOUILLOUD et David SCIANDRONE déjà en poste dans la collectivité.

La fermeture de la piscine pourrait-être avancée au 26 août 2021 par manque de personnel saisonnier.

Village Sport Nature :

Emmanuelle BARLERIN rappelle le challenge « Sport Nature Loire » qui se déroule sur St Just Chevalet du 26 juin 2021 au 18 juillet 2021.

Amicale des sapeurs-pompiers / 13 juillet :

Clément MOISSONNIER informe que l'amicale des Pompiers organise une soirée musicale sur le parking de la salle ERA avec tir d'un feu d'artifice le 13 juillet 2021. (OK côté municipalité)

La séance est levée à 22 h 45